

BPA – BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

OUVRIER SPÉCIALISÉ EN PAYSAGE - EN ALTERNANCE

Niveau 3 (infra-Bac)

Taux d'obtention N-1 : 90%



Cette formation professionnelle, en deux ans, alterne cours et expériences en entreprise et rémunère les apprenants par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Elle facilite l'insertion professionnelle dans les entreprises de jardins ou les collectivités territoriales.

Ce diplôme national, délivré par le Ministère de l'Agriculture, atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles et classé au niveau 3

Les + de l'École Du Breuil :

- La reconnaissance des végétaux (mention spéciale délivrée par l'école)
- Voyages d'étude, et possibilité de stages et d'échanges en mobilité internationale
- Option « Jardinier Gastronome », spécificité de l'École Du Breuil

ADMISSION

Origine scolaire

Troisième, Seconde professionnelle ou technologique, CAP ou BEP

Public visé

Jeunes de 16 à 29 ans à la signature du contrat d'apprentissage
Pour les plus de 30 ans, possibilité de signer un contrat de professionnalisation

Pré-requis

Maitriser les bases du français (savoir lire et écrire)
Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Sélection

- Inscription de décembre à septembre
- Admission sur dossier et entretien d'avril à septembre
- Information collective, test écrit et entretien de positionnement



Nombre de places

24 places

STRUCTURE DE LA FORMATION

Durée des études : 2 ans

Objectifs

Se former au métier d'ouvrier paysagiste, en maîtrisant les savoirs et savoirs-faire de base, nécessaires pour réaliser et entretenir les jardins, parcs et espaces verts privés ou publics et utiliser les engins de chantier en sécurité



Organisation

- Au centre de formation : 805 heures de formation sur 2 années scolaires soit 23 semaines
- Rythme d'alternance : 3 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA
- Lieu de la formation : École Du Breuil, Route de la ferme, 75012 Paris
- Horaires : 35h/semaine du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h



ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Alternance de cours théoriques et de travaux pratiques sur le domaine de l'École et en chantier-école.

UC

- | | |
|---|--|
| • C1 : Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage | • C4 : Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers |
| • C2 : Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés | • C5 : Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager |
| • C3 : Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers | • C6 : Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers |

PASSERELLES ET EQUIVALENCES

Des validations d'acquis académiques (VAA) sont possibles entre CAPa, BPA de la filière horticole

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Passage des 6 Unités Capitalisables durant les 2 ans, sous forme de situations professionnelles d'évaluation. Si, à l'issue de la formation, les 6 Unités Capitalisables ne sont pas acquises, les apprenants ont 5 ans pour repasser la ou les UC non obtenues dans un centre proposant la formation.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Ce niveau permet de poursuivre des études en BP ou Bac Professionnel aménagements paysagers
Le BPA délivre une formation d'ouvrier jardinier qualifié. Il amène à des postes :

- Dans les entreprises du secteur du paysage
- Dans les collectivités territoriales
- Facilité d'embauche au sein de la Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris

TARIF

La formation est gratuite pour les alternants, ce sont les employeurs qui la prennent en charge.

CONTACT

- Standard : 01 53 66 14 00 • Directeur adjoint formation continue et apprentissage: Renaud BRUNEL - renaud.brunel@paris.fr • Secrétariat du CFA : estelle.gobert@paris.fr

INSCRIPTION

Fiche à télécharger sur le site internet de l'école : <https://www.ecoledubreuil.fr/jeunes/pour-qui-et-comment-sinscrire/formations-en-alternance/>

Envoyer la fiche complétée et les documents demandés à : inscription.edb@paris.fr

Pour toute information concernant l'accessibilité du site et des formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter Mme Zahia ZENASNI : zahia.zenasni@paris.fr

L'École Du Breuil accompagne ses apprenants pour s'engager dans un projet de mobilité européenne et internationale. Pour toute information, merci de contacter : ana.manso@paris.fr